



## SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO

Toronto, 19 mars 2025

Paul Dubé

Bonsoir, distingués invités,

C'est un privilège et un honneur de m'adresser à vous ce soir, alors que nous célébrons le Mois de la Francophonie.

Ce moment est propice pour réfléchir aux défis que rencontrent les francophones en Ontario.

Je souhaite vous parler brièvement du travail de mon Bureau pour garantir le respect des droits linguistiques dans notre province, et contribuer à l'épanouissement de notre francophonie.

Cette année, nous célébrons le 50e anniversaire de l'Ombudsman de l'Ontario.

Au fil de ces 50 ans, nous avons veillé à ce que les Ontariennes et Ontariens aient accès à des institutions publiques respectueuses de leurs droits.

En ce qui concerne les services en français, permettez-moi de rappeler ce que j'ai évoqué lors de la fusion, en 2019, de trois officiers législatifs au sein du Bureau de l'Ombudsman.

J'avais alors fait plusieurs engagements qui demeurent valables aujourd'hui :

- Bien que nous n'avions pas sollicité la responsabilité de surveiller l'application de la *Loi sur les services en français*, ni n'avions été consultés sur cette décision, nous nous y sommes engagés dès le départ, et nous restons fidèles à cet engagement.
- L'objectif déclaré du gouvernement pour cette fusion était d'apporter l'expertise de notre Bureau dans les questions relatives aux services en français, et d'améliorer la surveillance de la *Loi sur les services en français*.

C'est bien ce qui a été réalisé.

- Dès le départ, ma vision était que le Commissaire et l'Unité des services en français aient un impact significatif sur la promotion de ces droits linguistiques.
- J'ai promis que le Commissaire serait proactif, visible, accessible, et engagé auprès de la communauté, en maintenant un profil élevé.
- J'ai soutenu la création d'une « Unité des services en français » accessible, compétente et passionnée, en m'assurant qu'elle dispose des ressources nécessaires pour bien mener son travail.
- J'ai promis que les voix des Francophones seront entendues directement, ET
- J'ai promis que les enquêtes et les rapports du Commissaire entraîneraient des changements positifs.

Je suis fier de dire que « nous avons tenu nos promesses ».

En cinq ans seulement, cette unité, dirigée par Carl Bouchard, a obtenu des résultats remarquables dans la défense des droits des francophones.

Quelques exemples :

- La diffusion des alertes AMBER en français et en anglais simultanément est désormais une réalité.
- La gouvernance à l'Université Laurentienne a été renforcée pour assurer le respect des obligations liées à la *Loi sur les services en français*.
- Les panneaux de publicité gouvernementale dans les lieux publics sont désormais aussi en français.
- Metrolinx a amélioré ses communications en français.
- La Police provinciale de l'Ontario a renforcé son offre de services en français.

Mes amis, je reste engagé à ce que le Commissaire et l'Unité des services en français demeurent un moteur de changement positif, et des défenseurs essentiels des droits linguistiques en Ontario.

Le travail que nous accomplissons ensemble est essentiel à la prospérité continue de notre communauté francophone.

Je vous remercie de votre attention, et suis impatient de poursuivre ce travail avec vous.

*Seul le discours prononcé fait foi*